

COMMUNE DE TINTENIAC
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 7 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept mars à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 28 février 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	17
Votants	25

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, GIOT Stéphanie, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLÈRE Roger, JEANNEAU Luc, DUFEIL Christophe, BOSSARD Nelly, ARRIBARD Martine, BLANDIN Béatrice, D'ABOVILLE Rosine, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, LEDO Audrey.

Étaient absents excusés : BOLIVARD Régis donne pouvoir à TOCZÉ Christian / PARPAILLON Marie-Laure donne pouvoir à JEANNEAU Luc / MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à ARRIBARD Martine / FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à GARÇON Isabelle / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / DEHEGER Vianney donne pouvoir à D'ABOVILLE Rosine / PRESCHOUX Léon donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle / BAZIN Denis donne pouvoir à BLANDIN Béatrice / LEMARCHANDEL Franck

Était absente : DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile

Secrétaire de séance : M. Roger QUENOUILLÈRE à qui il est adjoint un auxiliaire.

7. Avenants au MAPA travaux vestiaires du stade

Rapporteur : M. Rémi Legrand, adjoint.

Vu l'avis de la commission MAPA en date du 7 mars 2025,

► Avenant n° 3 – lot 9 peinture :

Vu le montant du marché initial de l'entreprise Tiriault, attributaire du lot 9 « peinture » au marché de travaux de rénovation et d'extension des vestiaires du stade, s'élevant à 21 470.45 euros HT,

Vu l'avenant n°1 de 6 242.15 euros HT et l'avenant n°2 de 2 700.75 euros HT,

Vu les modifications apportées lors de l'exécution des travaux par : travaux supplémentaires de peinture compte tenu du changement de couverture.

Vu le devis en plus-value présenté par l'entreprise Tiriault s'élevant à 1 784.95 euros HT,

Considérant qu'il est nécessaire de passer un avenant n°3 au lot n° 9 du marché de travaux de rénovation et d'extension des vestiaires du stade,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix Pour (dont huit pouvoirs) et 1 voix Abstention (M. Jeanneau),

- valide l'avenant n°3 au lot 9 « peinture » avec l'entreprise Tiriault. Le marché final serait donc de 32 198.30 euros HT soit 38 367.96 euros TTC

- autorise M. le maire à signer l'avenant et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

► **Avenant n° 4 - Lot 1 voirie-réseaux divers :**

Vu le montant du marché initial de l'entreprise Bouteloup, attributaire du lot 1 « voirie-réseaux divers » au marché de travaux de rénovation et d'extension des vestiaires du stade, s'élevant à 53 836.90 euros HT,

Vu l'avenant n°1 de 1 355.75 euros HT, n°2 de 8 062.60 euros HT et n°3 de 1 945.25 euros HT,

Vu les modifications apportées lors de l'exécution des travaux par : modification de la cuve de récupération des eaux de pluie – passage de 20 m³ à 40m³,

Vu le devis en plus-value présenté par l'entreprise Bouteloup s'élevant à 11 300 euros HT,

Considérant qu'il est nécessaire de passer un avenant n°4 au lot n° 1 du marché de travaux de rénovation et d'extension des vestiaires du stade,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont huit pouvoirs),

- **valide l'avenant** n°4 au lot 1 « voirie-réseaux divers » avec l'entreprise Bouteloup. Le marché final serait donc de 76 500.50 euros HT soit 91 800.60 euros TTC.
- **autorise** M. le maire à signer l'avenant et tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,

Le Maire,

Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance,

Roger QUENOILLERE

